



**PRÉFET  
DE L'ORNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**DIFFUSION RESTREINTE**

**FLASH COVID 19 du 30 avril 2020**

**N°7**

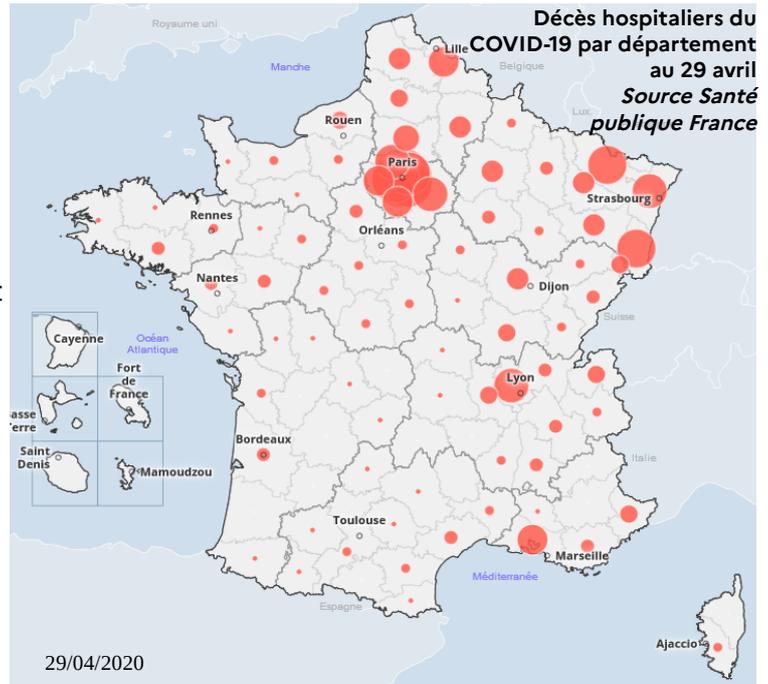


**BILAN SANITAIRE**



Dans l'Orne au 30 avril :

- ➔ 69 personnes hospitalisées dont 11 en réanimation
- ➔ 28 personnes décédées à l'hôpital et 17 personnes décédées en établissements médico-sociaux depuis le début de l'épidémie



**L'ACTIVITÉ DES SERVICES DEPUIS LE 14 MARS**

<b>CENTRE 15</b>	<b>POLICE</b>	<b>GENDARMERIE</b>	<b>UD-DIRECCTE</b>
<b>3 731</b> dossiers de régulation en lien avec le COVID 19 (cumul)	<b>12 934</b> personnes contrôlées	<b>85 883</b> verbalisations	<b>3 803</b> demandes d'activité partielle pour salariés
<b>DDFiP</b>	<b>CIP</b>	<b>DDCSPP</b>	
<b>290</b> demandes instruites par le service des impôts des professionnels	<b>2 121</b> appels et mails traités (cumul)	<b>10 390</b> chèques services distribués	<b>367</b> bénéficiaires (personnes sans domicile et sans ressource)
<b>225</b> mesures de bienveillance	<b>SDIS</b>	<b>47</b> places d'hébergement d'urgence	<b>1 440</b> nuitées depuis le début de la crise
<b>175</b> reports d'échéance		<b>359</b> transports pour suspicion de COVID 19	<b>DSDEN</b>
<b>18</b> délais de paiement		<b>134</b> enfants accueillis en moyenne du 27 au 29 avril	
<b>30</b> remboursements accélérés		<b>22</b> établissements	
<b>1</b> remise de pénalités		<b>50</b> volontaires	
<b>1</b> suspension de poursuites			
<b>4 799 582 €</b> montant global des demandes			

**ACTUALITÉS**

- Transfert de patients du Centre Hospitalier de Mortagne vers d'autres Centres Hospitaliers du département pour casser les chaînes de contamination interne
- Un webinaire destiné à organiser le soutien à la vie associative a été organisé le mardi 28 avril. Il a permis de réunir 73 participants avec en majorité des associations employeuses
- Réunion le vendredi 30 avril sur l'activité économique avec les EPCI, l'UD-DIRECCTE, la DDFiP, l'URSSAF, la BPI, Pôle Emploi et les chambres consulaires

## DÉCONFINEMENT

Mobilisation de l'ensemble des services de l'État sur la mise en œuvre du plan de déconfinement annoncé mardi 28 avril par le Premier Ministre :

- ➔ Visio-conférence des Préfets avec le Premier Ministre le mercredi 29 avril
- ➔ Réunion le vendredi 30 avril pour l'organisation de la reprise scolaire avec les SIVOS, les EPCI et le Conseil Départemental

## ÉCONOMIE

CORONAVIRUS COVID-19

### LE FONDS DE SOLIDARITÉ

pour les entreprises et les indépendants  
Vague 2 à partir du 15/04/2020

- ➔ Dans le cadre du Fonds de Solidarité, l'État dans l'Orne a pris 3 170 dossiers en charge et mis en paiement pour 4 198 973 €

## LIENS UTILES

- ARS Normandie (points d'information santé au niveau régional) : <https://www.normandie.ars.sante.fr/>
- Aide pour les entreprises, artisans, professions libérales, DIRECCTE Normandie : <http://normandie.direccte.gouv.fr>
- Violences conjugales / Impact potentiel du confinement : <http://www.orne.gouv.fr/violences-conjugales-impact-potentiel-du-a10043.html>
- Toutes les réponses aux questions que vous vous posez sur le COVID-19, site du Gouvernement : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

## FAITES-LE SAVOIR

### La Police de Sécurité du Quotidien en période de crise sanitaire

Coronavirus COVID-19

- Conseils de prévention contre les cambriolages
- Conseils de prévention pour les seniors et les personnels soignants
- Recommandations pour les entreprises et les salariés en télétravail
- Sécurité numérique à domicile

police de  
sécurité  
du quotidien



INFORMATION

#COVID19

### La déclaration d'impôt

#### Tout savoir sur :

- ➔ L'accueil pendant la campagne déclarative
- ➔ La déclaration zéro papier
- ➔ Le calendrier de la déclaration en ligne
- ➔ Des démarches plus sûres sur votre espace
- ➔ La déclaration automatique
- ➔ La déclaration pré-remplie pour les indépendants



### Des mesures immédiates de soutien pour les entreprises

Coronavirus COVID19

Le Fonds de solidarité sera prolongé au-delà du mois de mai :

Les conditions d'accès élargies jusqu'à 20 salariés et 2 millions € de CA.

Le plafond des subventions sera porté à 10 000 €.



INFORMATION

#COVID19

### Prolongation de la validité des titres de séjour :

Les titres de séjour, récépissés et visas de long séjour expirant entre le 15 mars et le 15 mai 2020 sont prolongés de 6 mois.

Les attestations de demande d'asile expirées pendant cette période sont prolongées de 3 mois.



Retrouvez toutes les informations actualisées sur [orne.gouv.fr](http://orne.gouv.fr)

Contact : [pref-covid19@orne.gouv.fr](mailto:pref-covid19@orne.gouv.fr)



prefet61



prefet61



prefetdelorne



orne.gouv.fr